

COMMUNE DE SERENT

MORBIHAN

Tél. : 02 97 75 93 57

Envoyé en préfecture le 25/09/2026

Reçu en préfecture le 25/09/2026

Publié le

ID : 056-215602442-20260915-D_15SEPT26_9-DE

DELIBERATION DU

L'an deux mille vingt-six le quinze septembre, le Conseil Municipal de la Commune de Sérent dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de madame Rozenn Guégan.
Date de la Convocation : le 10 septembre 2026

PRESENTS : GUEGAN Rozenn, GUYOT Tony, GOIRAND-COTAR Sylvie, MONNIER Gaël, TREGARO Marie-Christine, BARBOTEAU Christel, LE BRETON Emeline, GUILLOT Marie-Emmanuelle, MAUGAN Daniel, BACHELIER Marc, GUILLOCHON Denis, RENAUD Olivier, LE BOT David, GUILLAS Michèle, PROUST Sandrine, LORGEUX Sara, JOUBEL Aurélie, LE ROCH Cindy, BEAUDOUX Gaëtan, BAUCHE Benjamin, CABAS David

ABSENTS DONNANT POUVOIR :

C. Courant donnant pouvoir à M.C Trégaro

ABSENT: A. Evraert

Membres en exercice : 23

Membres présents : 21

Membres absents : 2

Procurations : 1

Votants : 22

Mme Aurélie Joubel a été élue secrétaire de séance

Désignation d'un référent égalité femmes/hommes

Mme le maire indique que les communes sont vivement encouragées à désigner un référent égalité Femmes/hommes dont la mission visera à promouvoir la parité, sensibiliser aux discriminations, s'assurer que les actions mises en œuvre répondent bien aux exigences d'égalité. Mme Trégaro accepte de réaliser ces missions.

Sur proposition de Madame le Maire,
Après en avoir délibéré,
Après vote à l'unanimité et une abstention

Le Conseil Municipal **décide** :

- **De désigner Mme Trégaro référente égalité femmes/hommes**

Fait et délibéré en Mairie, les jour mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait certifié conforme

En Mairie le 15 septembre 2026

Certifié exécutoire par le Maire

Compte tenu de la transmission en Préfecture le

et de la publication le

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

